



Protéger la santé de la population
face aux risques d'origine environnementale



Référentiel de compétences

COMPÉTENCE 4

Intervenir en situation d'urgence ou de sinistre
d'origine environnementale dans une perspective de
protection de la santé de la population

INSTITUT NATIONAL
DE SANTÉ PUBLIQUE
DU QUÉBEC

COMPÉTENCE 4

Intervenir en situation d'urgence ou de sinistre d'origine environnementale dans une perspective de protection de la santé de la population

Cette compétence fait appel à la mobilisation des ressources internes et externes associées aux trois autres compétences. Cette compétence est développée selon les quatre dimensions reconnues en sécurité civile

Situations professionnelles	Ressources internes			Ressources externes
	Savoirs (connaissances déclaratives)	Savoir-faire (connaissances procédurales)	Savoir-être	
<p>Connaissances fondamentales</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Épidémiologie générale* → Biostatistiques* → Épidémiologie d'intervention → Risques biologiques, chimiques, physiques, effets sur la santé → Fondements théoriques de l'approche populationnelle* → Stratégies en prévention et en promotion de la santé* → Protection de la santé publique → Éthique en santé publique 		<ul style="list-style-type: none"> → Éthique → Professionnalisme → Rigueur scientifique → Leadership → Esprit d'analyse et esprit de synthèse → Esprit de collaboration → Ouverture d'esprit → Écoute → Diplomatie → Maîtrise de soi → Autonomie → Initiative → Empathie 	<p><i>Lois et règlements relatifs aux urgences de santé publique</i></p> <p>Provincial</p> <ul style="list-style-type: none"> → Loi sur la santé publique et les règlements relatifs à son application → Loi sur l'INSPQ (art. 20) → Loi sur les services de santé et les services sociaux (art. 375) → Loi sur la sécurité civile → Loi sur la santé et la sécurité du travail et, selon le contexte, les règlements correspondants <p>Fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> → Loi sur la Protection civile → Loi sur les mesures d'urgence → Loi sur la mise en quarantaine <p><i>Lois et règlements relatifs à l'environnement</i></p> <p>Provincial</p> <ul style="list-style-type: none"> → Loi sur la qualité de l'environnement et le règlement relatif à son application → Règlement sur la qualité de l'eau potable, etc. <p>Fédéral</p> <ul style="list-style-type: none"> → Règlement sur les urgences environnementales → Loi canadienne sur la protection de l'environnement <p><i>Lignes directrices, orientations, ententes, politiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → PNSP et son adaptation régional (PAR). → Lignes directrices pour la réalisation des évaluations de conséquences sur la santé des accidents industriels majeurs et leur communication au public → PNSC et son adaptation régionale, le plan régional de sécurité civile – Mission santé (PRSC-MS). <p><i>Outils et bases de données</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Plan des mesures d'urgence de l'organisation → Plan de mobilisation des ressources (DSP, agence) → Outils de soutien à l'intervention et à la communication recommandés par le comité SECOURS et l'équipe scientifique de l'INSPQ → Renseignements Web reliés à la gestion d'une urgence de santé publique ou de santé environnementale (ex. : signets suggérés par l'équipe scientifique sur les urgences de santé environnementale de l'INSPQ) → Documents et sites internet d'organismes reconnus en santé publique dans la préparation et la réponse aux urgences et sinistres (ex. : sites d'universités, CDC, HPA, OMS, etc.) → Études de cas, outils de simulation, rapports d'enquête (ex. : U.S. Chemical Safety Board) → Bases de données sur les substances et les produits chimiques ou radiologiques (Wiser, Guide des mesures d'urgence de Canutec, CHEMM, REMM, Chemknowledge, etc.) → Base de données sur les installations utilisant des substances dangereuses (ex. : Environnement Canada) → Veille scientifique et outils documentaires → Veille médiatique <p><i>Références bibliographiques</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Ouvrages de référence en gestion des risques d'origine chimique, physique ou biologique, incluant <ul style="list-style-type: none"> • Ricard, S. 2003. <i>Cadre de référence en gestion des risques pour la santé dans le réseau québécois de la santé publique</i>. Disponible : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/163_CadreReferenceGestion-Risques.pdf • Roy, L.-A., Brodeur, J., Lavigne, J. et L. F. Lefebvre, 2004. <i>Guide toxicologique pour les urgences en santé environnementale</i>, Institut national de santé publique du Québec. et Direction de santé publique de Montréal. Disponible : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/276-GTU-SanteEnvironnementale/276-GTU-SanteEnvironnementale.pdf → Ouvrages de référence en sécurité civile, incluant <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Sécurité publique 2008. <i>Cadre de coordination de site de sinistre au Québec</i>, Gouvernement du Québec. Disponible : http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securete_civile/publications/cadre_coordination_site_sinistre/cadre.pdf • Ministère de la Sécurité publique s.d. <i>Encart sur la concertation des mandats d'enquête</i>, Gouvernement du Québec. Disponible : http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securete_civile/publications/cadre_coordination_site_sinistre/cadre_encart.pdf → Rivest, P., Levac, É., Turgeon, N. et M.-A. Leblanc 2012. <i>Surveillance des maladies à déclaration obligatoire au Québec - Définitions nosologiques - Maladies d'origine chimique ou physique</i>. Ministère de la Santé et des Services sociaux. Disponible : http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/1/documentation/2012/12-268-03W.pdf → Conseil pour la réduction des accidents industriels majeurs (CRAIM) 2007. <i>Guide de gestion des risques d'accidents industriels majeurs</i>, CRAIM. → Pineault, R. et C. Daveluy 1995. <i>La planification de la santé, Concepts, Méthodes, Stratégies</i>, Éditions Nouvelles, Montréal, Canada, 1995. (voir chapitre sur la détermination des priorités). → Ouvrages de référence sur le système / la structure de réponse aux urgences au palier fédéral. <p><i>Formations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Conférences, séminaires, webinaires et ateliers adaptés aux besoins des intervenants de santé publique
<p>PRÉVENTION</p> <p>Collaborer à l'identification, à l'élimination ou à la réduction des risques pouvant entraîner une urgence ou un sinistre de nature biologique, chimique ou physique susceptible de porter atteinte à la santé de la population.</p> 	<ul style="list-style-type: none"> → Rôles et responsabilités de l'intervenant de santé publique et des partenaires en situation d'urgence ou de sinistre, au niveau provincial et fédéral → Communication en situation d'urgence ou de sinistre → Coordination des interventions de la sécurité civile au Québec et au Canada, incluant celles sur le site → Types d'urgences de santé environnementale → Types de scénarios d'accidents → Influence stratégique → Pratiques collaboratives → Stratégies de mobilisation 	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en œuvre des stratégies de négociation et de concertation avec les partenaires → Évaluer les risques pour la santé de la population → Juger de la valeur scientifique de la littérature et des données disponibles** → Formuler des recommandations 		
<p>Surveiller les situations en émergence susceptibles d'entraîner une urgence ou un sinistre pouvant nuire à la santé de la population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Sources de données et de renseignements pertinents, outils de vigie et de surveillance 	<ul style="list-style-type: none"> → Identifier les sources de données pertinentes → Analyser et interpréter des données sanitaires et environnementales → Juger de la valeur scientifique et de la pertinence des données** → Repérer une menace en émergence, réelle ou appréhendée → Documenter une menace en émergence, réelle ou appréhendée 		
<p>PRÉPARATION</p> <p>Préparer la réponse de santé publique aux urgences et aux sinistres en fonction des situations appréhendées et en concertation avec les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Élaborer ou mettre à jour les activités de SE du volet santé publique du plan d'urgence de la DSP ou de celui de l'Agence, du plan de mobilisation du PAR et du plan de communication de l'organisation. → Contribuer à l'élaboration, à la mise à l'essai et à la mise à jour des plans d'intervention d'urgence, de mobilisation et de communication. → Élaborer des outils contribuant à la réponse aux urgences. → Développer et assurer la mise en œuvre d'un plan de formation continue pour les intervenants de santé environnementale et, le cas échéant, pour les partenaires, incluant des exercices de simulation. → Participer à des activités visant à atténuer les conséquences des urgences ou des sinistres sur la santé. → Accompagner le réseau de santé publique, de sécurité civile (ORSC, OSCQ) et les partenaires impliqués en sécurité civile visant les urgences et les sinistres de nature environnementale. 	<p><i>N.B. Toutes les connaissances qui précèdent sont valables pour ces situations.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Élaboration de plans d'urgence → Communication en situation d'urgence ou de sinistre → Principaux défis et enjeux de la réponse en situation d'urgence → Analyse de besoins de formation → Design pédagogique → Stratégies pédagogiques, incluant des exercices de simulation → Techniques d'animation → Influence stratégique → Pratiques collaboratives → Stratégies de mobilisation 	<ul style="list-style-type: none"> → Mettre en œuvre des stratégies de pratiques collaboratives, de négociation et de concertation avec les partenaires → Développer des plans d'urgence → Utiliser des stratégies de communication adaptées aux divers publics** → Mettre œuvre un exercice de simulation. → Participer à l'organisation d'un exercice de simulation → Conduire une analyse de besoins de formation. → Développer un plan de formation continue → Animer une formation → Travail en interdisciplinarité** → Travail en intersectorialité** 		
<p>INTERVENTION</p> <p>Intervenir en tout temps en fonction du mandat de santé publique lors d'urgences ou de sinistres d'origine environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Procéder à une enquête épidémiologique, aux activités pertinentes de vigie sanitaire et à l'analyse des risques à la santé réels ou appréhendés; → S'assurer de la mise en place des mesures de protection de la santé et, le cas échéant, interpellé les partenaires afin qu'ils exercent les pouvoirs qu'ils détiennent; → Informer la population, les intervenants et les décideurs sur les risques à la santé et les mesures à prendre pour se protéger, en collaboration avec les partenaires. → Interpréter le contexte d'intervention dans le but d'arrimer les interventions de santé publique avec celles des partenaires lors d'une situation d'urgence ou de sinistre dans un contexte de sécurité civile. 	<p><i>N.B. Toutes les connaissances qui précèdent sont valables pour ces situations.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Méthodologie d'une enquête épidémiologique au sens de la Loi sur la santé publique → Principes de base en épidémiologie d'intervention → Stratégies d'intervention relatives aux agents CBRNE d'origine naturelle, anthropique ou malveillante → Stratégies de vigie sanitaire, de surveillance épidémiologique et des milieux → Concepts sur la détermination des priorités en santé publique et leur application en situation d'urgence ou de sinistre → Toxicologie, risques biologiques et physiques et effets sur la santé humaine → Valeurs de référence pour l'évaluation du risque pour la santé de la population lors d'expositions aiguës à des agents chimiques, physiques et biologiques → Surveillance environnementale et méthodes de détection dans l'environnement en situation d'urgence → Mesures de protection de la population → Principes de décontamination des personnes exposées aux agents chimiques, physiques et biologiques → Pratiques collaboratives. → Mission Santé du PNCS / PRCS et autres missions en lien avec la santé 	<ul style="list-style-type: none"> → Documenter les menaces à la santé → Détecter la présence d'une écloison ou d'une situation d'urgence et d'un sinistre → Évaluer les risques pour la santé en temps réel. → Formuler des recommandations, des avis ou des ordonnances de santé publique → Effectuer le suivi de la mise en place des mesures de protection de la santé → Utiliser des stratégies de communication adaptées aux divers publics** (risques à la santé et mesures de protection de santé publique) → Mettre en place des activités de vigie nécessaires → Juger de la levée des mesures de protection → Rédiger un rapport d'intervention → Mettre en œuvre des stratégies de pratiques collaboratives, de négociation et de concertation avec les partenaires → Analyser le contexte d'intervention en continu 		
<p>RÉTABLISSEMENT</p> <p>Mettre en œuvre les activités de suivi jugées nécessaires à la suite de l'urgence ou du sinistre :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Surveiller, au besoin, les effets à long terme sur la santé. → Collaborer, selon la situation, à des activités visant à prévenir les atteintes à la santé reliées aux conditions de vie ou du milieu affecté par le sinistre. → Mettre en œuvre, le cas échéant, des programmes de santé publique. <p>Réaliser des activités de rétroaction visant à améliorer la planification d'urgence :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Réaliser une évaluation de l'intervention de santé publique. → Participer à une évaluation de l'intervention avec les partenaires impliqués. 	<p><i>N.B. Toutes les connaissances qui précèdent sont valables pour ces situations.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> → Critères de surveillance des effets sur la santé 	<ul style="list-style-type: none"> → Élaborer et mettre en application des activités de suivi dans le milieu humain affecté → Élaborer et mettre en application un programme de santé publique spécifique à la suite de l'événement → Communiquer de manière persuasive → Animer des réunions en utilisant divers moyens → Rédiger un rapport d'évaluation de l'intervention de santé publique (de notre intervention) 		

* Connaissances déclaratives communes; ** Connaissances procédurales communes